VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN

Par Miltenberger & Hincks

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION DE JOSEPH PURPE.

No 97 525—Cour Civile de District, Division C

SANS LIMITE OU RESERVE.

Cottage Double dans le 4me District.

Terrain 50' x 114', Mesure Française.

Nos 615-617 RUE STE-MARIE,

Entre les Rues St Thomas et Chippewa

PAR MILTENBERGER & HINCKS—Ernest Miltenberger Jr. Encanteur—JEUDI, le 24 août 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre signé le 14 juillet 1911 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par le Chemin Félicité (les rues St Thomas (autrefois Fulton) Ste-Marie et Chippewa, désigné par le No 3 sur un plan par C. F. Zimpel, ve. er, daté du 12 mai 1831, déposé pour référence en l'étude de H. B. Jenas, notaire, lequel lot mesure cinquante pieds de face à la rue Ste-Marie sur cent quatorze pieds en profondeur (mesure française). Les bâtisses et améliorations ci-dessus sont désignées par les Nos 615 617 rue Ste Marie.

Les améliorations comprennent un cottage double en bois couvert en ardoises, contenant de chaque côté 5 chambres, avant cuisine à part dans le fond, aussi grand hangar dans le fond du No 617, citernes, etc., grande cour.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer les taxes de l'année 1911, en sus et en plus du prix de la vente. Un dépôt de dix pour cent requis au moment de l'adjudication avec l'encanteur. L'acte de vente pardevant Chas I. Denégaud, notaire, aux frais de l'acquéreur.

MILTENBERGER & HINCKS.
Encanteurs, 235 rue Baronne.

Anthony J. Rossi, avocat.
23 juil—23 30—août 6 13 20 24

Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd.

ANNONCE JUDICIAIRE

William F. Sherwood vs Henry Graham, et als

No 90,009—Cour Civile de District—Division B.

AU PLUS HAUT ENCHERISSEUR.

Trois Terrains de Valeur,

Rue Irma, borné par les rues Lower Line, Pine et Ann.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd., Leonard L. Stern, Encanteur.—JEUDI, le 24 août 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement lu et rendu en Cour ouverte le 20 octobre 1909, et le jugement signé en Cour ouverte le 26 octobre 1909, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Lowerline, Pine, Irma et Ann, désignés comme lots Nos 12, 13 et 14 dans l'îlet No 54, lesdits lots mesurant chacun trente pieds de face à la rue Irma entre les Louise, sur cent vingt pieds de profondeur formant le coin des rues Pine et Irma.

Conditions—Comptant. L'acte de vente pardevant Sidney F. Gautier, notaire, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd.
Encanteurs.

23 juil—23 30—août 6 13 20 24

ANNONCE JUDICIAIRE

Texas Oil Co. vs National Fish and Oyster Co., Inc.

No 97,017—Cour Civile de District, Div. A.

Au Plus Haut Enchérisseur.

1 lot de meubles de bureau, incluant "typewriter", 1 lot de bottes en fer blanc, seaux, cocos, etc., relatives à un commerce d'huîtres, 1 lot de comptes courant etc., appartenant à la National Fish and Oyster Co.

A l'encan, LUNDI, le 31 juillet, à 11 heures a. m., sur les lieux, coin des rues St-Pierre et N. Liberté.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL Ltd., Léonard L. Stern, Encanteur. Il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre signé le 17 juillet 1911, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, les effets mobiliers ci-après décrits, à savoir:

1 lot de meubles de bureau, consistant de pupitres, cocoes, typewriter, etc.

1 lot de seaux à cracher, 300 boîtes en fer blanc vides M. T., de 2½ quarts, Colender, 200 seaux, 1 lot de seaux galvanisés, alènes, table à ouvrir les huîtres, etc., le tout d'après l'inventaire enregistré.

Ces détails—Comptant sur les lieux au plus haut enchérisseur.

Peter Milling, Brian et Saal, avocats.
20 juil—20 23 3 31

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mlle Margaret Quinn

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 97,646—Division B—Attendu que Mme Sarah Quinn, épouse de Bartholomew Hubbard, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mlle Margaret Quinn, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.—Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Moulton Foley & Saunders, avocats.
19 juil—19 23 27

I. B. Rennyson.

VENTE DE SUCCESSION
JEUDI, le 24 août 1911

A la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi.

Une jolie maison double à deux étages, 4115 17 rue Dumaine, entre le Boulevard Morgan et la rue Solomon, comprenant 3 chambres à coucher, vestibule et chambre à bain au premier étage, salon, salle à manger vestibule, cuisine, eau de ville, système d'eau chaude, etc., de chaque côté, le No 4115 rue Dumaine loué à bail jusqu'au 30 septembre 1912, et le No 4117 rue Dumaine loué à bail jusqu'au 30 septembre 1911.

Deux jolis cottages doubles, 3001-3, 3005-07 rue Banks coin de la rue Gayoso, l'îlet Salcede et Palmyre, comprenant quatre chambres et chambres à bain de chaque côté, retirée de la banquette, ayant galerie sur le devant, grillage en fer, etc.

Dix [10] magnifiques terrains élevés dans le "Gentilly Terrace" sur la rue Arts, entre le carré Carnot et Monroe, rue Musique.

Un demi intérêt dans le Restaurant en vole de prospérité, 707 rue St-Charles, près de la rue Girod, connu comme le "Cenco's Restaurant".

Conformément à un ordre à moi adressé par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Div. C, Cour Civile de District, daté et signé du 14 juillet 1911, dans l'affaire de la Succession de Mme Emma H. Hinman, No 96,970, je procéderai de vendre la propriété suivante, à l'encan, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, le JEUDI 24 août, à midi—

1. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet orné par la rue Dumaine, le boulevard Morgan, les rues Solomon et Hennessy et le vieux chemin de la Métairie maintenant l'avenue "City Park", désigné par la lettre D sur un devis d'arpentage dressé par H. L. Zander, daté du 15 avril 1904 et annexé à un acte d'achat par Henry Hoffman, d'après lequel devis ledit lot mesure trente quatre pieds onze pouces et quatre lignes sur une ligne oblique, faisant face à ladite rue Dumaine par la profondeur suivante: cent vingt pieds six pouces sur la ligne la plus près du boulevard Morgan et laquelle divise ledit lot du fond des lots 33, 35, 37 et 39, et cent six pieds deux pouces et quatre lignes sur l'autre ligne de côté, laquel le divise dudit lot désigné par la lettre E, et trente pieds de largeur dans le fond.

2. Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent etc., situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Banks, Palmyre, Gayoso et Salcede, désignés par les Nos un et deux, dans l'îlet No 634, sur un devis de E. Surgi, ingénieur civil daté du 31 octobre 1894, sous x é un acte passé pardevant Michel Gerson, ancien notaire lesquels lots mesurant chacun trente et un pieds cinq pouces et sept lignes de face à la rue Banks sur cent vingt pieds de profondeur le lot No 1 formant le coin des rues Banks et Gayoso.

3. Dix lots sur le "Gentilly Terrace" mesurant chacun vingt cinq pieds sur cent dix-neuf pieds, étant les lots cinq à quatorze inclusivement, dans l'îlet trente-sept, faisant face à la rue Arts, entre Carnot et le carré Monroe et la rue Musique.

4. Une moitié indivise d'un intérêt du Restaurant et commerce de buvette au No 707 rue St-Charles, en cette ville, gérée par la raison sociale de Hoffman et Pearson, incluant le fonds de magasin, installation, meubles et effets dudit commerce.

Conditions—Pour la moitié de l'intérêt dans le Commerce de Hoffman et Pearson, connu comme le Restaurant Cenco au No 707 rue St-Charles, devant être pour du comptant. Pour les six terrains sur la Gentilly Terrace l'acquéreur devant assumer le paiement de soixante dix billets dûs à la Gentilly Terrace Company, chacun pour la somme de cinquante dollars avec intérêt à six pour cent du 1er septembre 1909, payable un chacun le premier jour de chaque mois, commençant le 1er février 1911 et la balance devant être payée comptant, et pour la balance de la propriété foncière, à condition de un tiers en plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance s'il y en a, en billets de l'acquéreur, un un et deux ans, avec intérêt payable mensuellement de huit pour cent, de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par lien de vendeur et toutes clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant assumer le paiement des taxes pour l'année 1911, en sus et en plus du prix de la vente. Les notes de vente aux frais de l'acquéreur devant être passées pardevant Harry L. Loomis, Jr notaire, et l'acquéreur devant déposer 10 0/0 au moment de l'adjudication avec

I. B. RENNYSON,
Encanteur.

23 juil—23 30—août 6 13 20 24

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de F. H. Bruno Schiegel

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 95,593—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Leon V. Schlegel, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour.—THOMAS CONNELL, Greffier.—Zengel, Thomas Sutton & Loomis, avocats.
14 juil—14 18 23

Succession de Pleasant Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la paroisse d'Orléans.—No 97,633—Division D—Attendu que J. P. Cordill, l'administrateur public, a presenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Pleasant Johnson, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.—Par ordre de la Cour.—THOMAS CONNELL, Greffier.—C. C. Friedrichs, avocat.
14 juil—14 18 23

Succession de Louis B. Tank et Mary Morris, épouse de Louis B. Tank.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 97,641—Division C—Attendu que Louis V. Tank, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feus Louis B. Tank et Mary Morris, épouse de Louis B. Tank, décédés intestats; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Edward M. Robbert, avocat.
19 juil—19 23 28

AVIS AUX CREANCIERS

In re Liquidation de la Consumers Manufacturing and Lumber Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 90,910—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par la City Bank and Trust Company, Receveur de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Dart, Kernan & Dart, avocats.
14 juil—14 18 23

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW YORK.

Steamship Creole, Jacobs, parti 19 juil

PHILADELPHIE

Goelette Kenwood, Allen, partie 24 juin

Goelette Henry O Barrett, Wyman, partie 14 juil

SAN JUAN, PORTO RICO

Steamship Santurce, Falkenberg, parti 16 juil

LIVERPOOL.

Steamship Belgian, Williams, parti 18 mai

Steamship Almerian, Cook, parti 8 juin

Steamship Engineer, Llanellyn, parti 21 juin

Steamship Author, Walters, parti 24 juin

Steamship Student, ——, parti 25 juin

Steamship Wanderer, Pugh, parti 29 juin

Steamship Armenian, Jacobson, parti 6 juil

Steamship Wm Cliff, Hannaford, parti 6 juil

MANCHESTER

Steamship Torrence, —— parti 9 juil

HAVRE

Steamship Texas, Boisson, parti 14 juin

Steamship Honduras, David, parti 18 juil

SANTOS

Steamship Homer, Ellis, parti 30 juin

Steamship Swedish Prince, Chambers, parti 18 juil

Steamship Virgil, Knight, parti 18 juil

RIO DE JANEIRO

Steamship Homer, Ellis, parti 4 juil

HUELVA

Steamship Cluden, Wilcox, parti 1 juil

ANVERS

Steamship Mercine, Horrocks, parti 9 juil

VICTORIA

Steamship Homer, Ellis, parti 8 juil

BUENOS AIRES

Steamship Saxon Prince, Jameson, parti 17 juil

Liste des navires dans le port

STEAMERS.

Name	Destination	Mouillage
Seme	Nicaragua	3me dist 30
Beretad	Gênes	rue 9me
Corozal	Porto Rico	New Refinery
Evelyn	Philadelphie	Pie tier
Hiram	Honduras	3me dist 30
Jose	Port Limon	1er dist 15
Mexican	Liverpool	Stuyvesant
Moella	Tampa	Algier
M M Pinillos	Barcelone	rue 7me
Ponce	Porto Rico	rue Gov Nicholls
Progresso	Cuba	New Refinery
Proteus	New York	2me dist 8
Signe	Cuba	New Refinery
Tintoretto	Anvers	rue Julie
Teesbridge	Hamboerg	Stuyvesant
Terr Head	Belfast	rue Harmonie
Turrialba	Colon	1er dist 15
Ulstein	Bluefields	1er dist 15
Vauxhall	Bridge Londre	Westwego
Venus	Cuba	New Refinery
Wayfarer	Liverpool	Stuyvesant

NAVIRE

Roland	Brême	Stuyvesant

BARQUE

Matador	Brême	Algier
Excelsior	Brême	Stuyvesant

GOELETTE

John D Colwell	Porto Rico	rue Race

BULLETIN FLUVIAL.

Fourni par le Bureau Météorologique à la Nouvelle-Orléans Département de l'Agriculture des Etats-Unis.
L'étiage à 8 heures A. M.

Nouvelle-Orléans, 22 juillet 1911

STATIONS.	Pleine hauteur à la rive, pieds.	Ligne de danger pieds	Hauteur, pieds.	Changements dans les dernières 24 heures.
Fleuve Mississipi.				
Saint Paul	....	14	0.9	*0.2
Davenport	10	15	....	....
Saint Louis	32	30	6.6	—0.3
Memphis	32	33	8.0	0.0
Helena	44	42	8.0	0.0
Vicksburg	44	45	7.9	—0.3
Natchez	....	46	10.5	—0.3
Red River Landing	....			
Baton Rouge	....	35	5.9	—0.1
Donaldsonville	23	28	4.3	—0.2
Nouvelle-Orléans	9	18	4.6	0.0
Rivière Atchafalaya.				
Simmesport	....	41	....	....
Melville	....	37	13.6	0.0
Morgan City	....	8	3.8	*0.1
Rivière Missouri.				
Omaha	....	18	....	....
Kansas City	....	21	10.4	—0.2
Rivière Ohio.				
Pittsburg	30	22	6.1	*0.1
Cincinnati	45	50	5.3	—0.4
Louisville	....	28	9.0	0.0
Evansville	....	35	....	....
Cairo	44	45	10.6	—0.3
Rivière Cumberland.				
Nashville	....	40	9.0	*0.3
Rivière Tennessee.				
Chattanooga	33	33	2.7	—0.2
Rivière Arkansas				
Fort Smith	....	22	6.6	*0.5
Little Rock	....	23	1.8	*0.3
Rivière Rouge.				
Arthur City	....	27	9.0	0.0
Fulton	20	28	5.7	*0.2
Shreveport	21	29	—3.8	0.0
Lake End				
Alexandria	33	36	4.3	—0.3
Rivière Ouachita.				
Camden	36	39	4.9	—0.1
Monroe	....	40	5.9	*0.3

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivées et de départs

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

ARRIVER.

Houston Local ..... 5:25 p m
Sunset Express pour Louisiana, Tex. et California 6:45 p m
Lafayette Local ..... 11:40 a m
Texas Express ..... 7:25 a m

DEPART:

Houston Local ..... 6:50 a m
Sunset Express pour Louisiana, Tex. et California 11:55 a m
Lafayette Local ..... 3:00 p m
Texas Express ..... 9:00 p m

NEW ORLEANS GREAT NORTHERN R. R.

Station Terminale, rue Canal

ARRIVER

Tous les jours excepté dimanche.
Jackson, Columbia, Tylertown, Covington et int. ..... 6:00 p m
Folsom, Columbia, Tylertown et intermédiaire ..... 8:50 a m
Dimanche seulement
Jackson, Columbia Tylertown et intermédiaire ..... 6:00 p m
Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire .. 10:30 a m
Excursions des dimanches.
Folsom, Covington, Abita Springs, Mandeville et intermédiaire ..... 8:00 p m
Excursions des mercredis.
Ramsay, Covington, Abita Springs, Mandeville et intermédiaire ..... 8:00 p m

DEPART

Tous les jours excepté dimanche.
Jackson, Columbia, Tylertown, et intermédiaire ..... 6:50 a m
Folsom, Columbia Tylertown, et intermédiaire ..... 4:30 p m
Dimanche seulement.
Jackson, Columbia, Tylertown, et intermédiaire ..... 6:50 a m
Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire ... 6:00 p m
Excursions des dimanches.
Folsom, Covington, Abita Springs, Mandeville et intermédiaire ..... 7:35 a m
Excursion des mercredis.
Ramsay, Covington, Abita Springs, Mandeville et intermédiaire ..... 7:35 a m

ILLINOIS CENTRAL.

ARRIVER.

"The Limited", Chicago, St Louis Louisville et Cincinnati ..... 8:15 p m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati ..... 10:55 a m
Local Mail ..... 6:40 p m
Northern Express ..... 8:50 a m
McComb Accommodation ..... 9:50 a m
Excursion dimanche ..... 9:30 p m

DEPART.

"The Limited", Chicago, St Louis, Louisville et Cincinnati ..... 9:15 a m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati ..... 7:10 p m
Local Mail ..... 5:30 a m
Northern Express ..... 4:30 p m
McComb Accommodation ..... 2:50 p m
Excursion dimanche ..... 7.45 a m

QUEEN & CRESCENT ROUTE.

ARRIVER.

No 1 limited ..... 10:55 a m
3 Pan American special. 8:55 p m
5 local ..... 4:30 p m
9 points de Hattiesburg .. 8:00 a m
Excursions du dimanche et mercredi pour Lumberton.
11 ..... 7:05 p m

DEPART.

No 6 local ..... 5:00 p m
4 Pan American special. 9:25 a m
8 Meridian et points int. 6:20 m
2 limited ..... 7:50 p m
Excursions du dimanche et mercredi de Lumberton.
10 ..... 7:40 a m

LOUISVILLE & NASHVILLE.

ARRIVER

N. Y. and N. O. Limited .... 7:50 am
Cincinnati & Florida express 7:05 am
Cincinnati, Chicago and N. Y. express ..... 8:30 pm
Montgomery Accom'n ..... 6:45 pm
Gulf Coast Limited (tous les jours excepté dimanche 8:50 am
N. O.—Mobile Accom'n .... 11:55 am
Excursion dimanche ..... 8:05 pm

DEPART.

N. Y. and N. O. Limited .... 8:00 pm
Cincinnati & Florida express 9:00 pm
Cincinnati, Chicago and N. Y. express ..... 8:30 am
Montgomery Accom'n ..... 5:45 am
Gulf Coast Limited (tous les jours excepté dimanche 3:25 pm
N. O.—Mobile Accom'n ..... 5:15 pm
Excursion dimanche ..... 7:30 am

LIGNES FRISCO

Station Terminale, rue Canal

Changement d'horaire,
Effectif 20 juin 1911, sujet à changement

Le "Gulf Coast Special".

DEPART.

Nouvelle-Orléans ..... 9:15 p m

Arrive

Baton Rouge ..... 11:50 p m
Opelousas ..... 2:30 a m
Eunice ..... 3:07 a m
Beaumont ..... 6:50 a m
Houston ..... 9:45 a m
San Antonio ..... 6:40 p m

Départ

Baton Rouge ..... 5:15 a m
Opelousas ..... 2:30 a m
Eunice ..... 1:53 a m
Beaumont ..... 10:15 p m
Houston ..... 7:15 p m
San Antonio ..... 10:20 p m

ARRIVE

Nouvelle-Orléans ..... 7:45 a m

Train du jour.

DEPART

Nouvelle Orléans ..... 7:00 a m

Arrive:

Baton Rouge ..... 10:00 a m
Opelousas ..... 12:40 p m
Eunice ..... 1:23 p m
Beaumont ..... 5:35 p m
Houston ..... 9:00 p m

Depart.

Baton Rouge ..... 6:55 p m
Opelousas ..... 4:20 p m
Eunice ..... 3:37 p m
Beaumont ..... 11:30 a m
Houston ..... 8:00 a m

Arrive

Nouvelle-Orléans ..... 9:55 p m

THE YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY.

ARRIVER.

Vicksburg express ..... 5:30 p m
Memphis Express ..... 8:10 a m
Baton Rouge et Woodville Accommodation ..... 9:40 a m
Excursion dimanche ..... 9:30 p m

DEPART.

Vicksburg express ..... 7:00 a m
Memphis Express ..... 3:15 p m
Baton Rouge et Woodville Accommodation ..... 4:15 p m
Excursion dimanche ..... 9:00 a m

LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY.

ARRIVER

Tous les jours excepté dimanche
De Belair et Shell Beach .... 9.10 a m
Dimanche seulement.
De Belair ..... 7:00 a m
Tous les jours excepté dimanche.
Alger ..... 8:50 a m
De Shell Beach ..... 10:05 a m
Shell Beach ..... 6.00 p m

DEPART.

Tous les jours excepté dimanche,
Pour Belair et Shell Beach .. 5:30 p m
Dimanche seulement.
Shell Beach ..... 8:45 a m
Belair ..... 8:45 a m
Shell Beach ..... 7:00 p m

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.

ARRIVER

Dimanche seulement.
Alger ..... 7:35 p m
Tous les jours excepté dimanche et samedi.
Alger ..... 9:55 a m
Samedi et dimanche seulement.
Alger ..... 9.55 a m
Tous les jours excepté dimanche
Alger ..... 6:40 p
DEPART:
Dimanche seulement.
Alger ..... 8:00 a m
Tous les jours excepté dimanche et samedi.
Alger ..... 4:30 p m
Samedi et dimanche seulement.
Alger ..... 5:30 p m
Tous les jours excepté dimanche.
Alger ..... 8:05 am

LISTE DES FRANÇAIS Recherchés par le Consulat de France

A LA NOUVELLE-ORLEANS.

Godchaux Building, Nos 306-307

Auclair, Pierre Alphonse
Agor, Jean Albert
Amigues, Henri
Alloucherie, Benoit Joseph
Bordenave-Cazalet, Jean
Bourau-Hau, Jacques
Barroul, Julien
Bouby Hermann, Jean Louis Simon
Barry, Alexis
Belledent, Alexandre Henri
Baylot, Isidore Alexis
Béjottes, Auguste Louis
Caire, Félix Antoine
Cabanne, Pierre Aimé
Canguilhem, Jean Marcel
Capdeville, Blaise Marie Ferdinand
Cazenave, Léon Arnaud
Cazenave, Joseph
Camaille, Emile Florent
Casabianca, Marius
Cazenave, Comte Léon Julien
Decretté, Alfred
Dupuis, Ernest Pierre
Dupalet, Jean Baptiste Léon
Dupin, George Pierre
Dubos, Eugène
Escudé, Augustin Théodore
Fenasse, Bernard
Francony, Joseph
Fraise, Jean Pierre
Heller, Eugène
Jacker, Auguste
Johanet, Joseph Bernard Denis Edmond
Gadonneix, Léonard
Livoreille, Léon Marie
Labaille, Auguste
Labourie, Bernard
Loustalot, Jean Félix
Lassalle, Albert Georges
Lestreman, Jean Baptiste
Lavie, Justin
Lavie, Eugène
Larroque, Jean Louis
Lendresse, Charles Edmond
Marcoz, Pierre Paul
Mouton, Charles Alexandre.
Malégarie, Auguste
Prouet, Constant Hyppolite
Pisson-Lahonda, Pierre André
Poey, Maurice
Puyoulet-Debat, Jean Pierre
Pierret, Constant
Purel, Jules Emile
Rougé, Albert Jean
Renard Philibert Théodore
Riche, Jules Védaste
Rouset, Raymond
Séré-Ligé, Jean
Sarramajou, Pierre
Thèze-Lassus, Joseph
Vergez, Jean Bertrand
Weill, Edmond George
Willems, Jules Henri
Wolff, Charles

—1908

Feuilleton

—DE—

L'ABEILLE DE LA N. O.

No 16. Commencé le 9 juillet 1911

VENGEANCE AVEUGLE

GRAND ROMAN INEDIT

Par JEAN D'ALERIA

PREMIERE PARTIE

MICHEL & Cie

XII

RETOUR

Suite.

—Qu'ils donnent leurs cartes, sans quoi dis-leur que je ne reçois pas.

Joseph Léger obéit et revint aussitôt, le visage blême.

Il fit un imperceptible signe au duc et déclara:

—Ces messieurs ne veulent ni me donner leur nom, ni me confier leur carte et s'en expliqueront, disent-ils, seulement avec Monsieur.

Gay se leva, visiblement troublé.

—Il faut que je voie ces gens qui font si grand mystère de leur identité.

Et, répondant à la muette interrogation qui se lisait dans les yeux de sa mère et de sa femme:

—Je suis à vous dans quelques secondes, mes chéries.... juste le temps de les expédier....

Les secondes, puis les minutes passèrent: Gay de Belmont ne revenait pas.

Des bruits de voix cependant parvenaient aux oreilles des deux femmes, qui demeuraient là, silencieuses, voulant se cacher l'une à l'autre, l'indicible et subite angoisse qui leur étreignait le cœur.

Sur la table, le café se refroidissait.

La voix enfantine de Jeanne interrompait de temps en temps ce silence inquiet.

Soudain le duc rentra.

Il était pâle, avait toutes les peines du monde à se contenir et ce fut avec une voix tremblante qu'il articula:

—Ma mère.... Irène.... excusez-moi.... je suis obligé de vous laisser.... une très ennuyeuse affaire.... mon absence ne sera que de courte durée....

—Gay!.... qu'est-ce qu'il y a?....

Ce cri douloureux jaillit à la fois des lèvres de la mère et de l'épouse.

—Ne vous alarmez pas.... de grâce.... Impossible, maintenant, de vous donner aucune explication.... c'est un simple malentendu....

Un souffle glacé passa dans cette salle, pleine tout à l'heure d'une si chaude tendresse.

—Allons, reprit le duc, soyez raisonnables.... Il s'agit d'une affaire très simple, au fond.... que je vous expliquerai en revenant.

Il embrassa rapidement sa mère et sa femme; puis, enlevant Jeanne dans ses bras, d'un mouvement passionné il la serra sur sa poitrine.

Par une singulière intuition d'enfant, celle-ci semblait comprendre qu'une catastrophe menaçait les siens, elle se mit à pousser des cris aigus.

Son père la plaça vivement sur les genoux de sa mère et il gagna l'antichambre.

Trois hommes l'y attendaient.

—Allons, monsieur le duc, fit l'un des personnages dont le pardessus entrouvert laissait apercevoir l'écharpe tricolore qui le ceignait, allons, monsieur le duc, hâtons-nous....

Gay lui ayant adressé une demande à voix basse.

—Impossible, répondit-il, croyez à tous mes regrets.... il faut nous suivre immédiatement....

—Alors.... c'est une arrestation?....

Le commissaire ne répondit pas.

Une affreuse émotion décomposa les traits du malheureux.

Il se raidit pourtant et demanda avec effort:

—Eh bien! accordez-moi un instant..... Laissez-moi écrire quelques mots à ma mère.... Il faut au moins que je la prévienne pour qu'elle puisse préparer ma femme?....

Tenez, je vais écrire là, à deux pas, dans mon cabinet.... vous ne pouvez me refuser cela!....

—Encore une fois, monsieur, excusez-moi, j'ai des ordres...un mandat à exécuter.... Je veux bien vous laisser écrire, toute fois à la condition expresse de vous accompagner où vous irez....

Le duc réprima un violent mouvement d'indignation, puis, avec un étrange et douloureux sourire:

—Soit, dit-il.

Suivi par le policier, il passa dans son cabinet de travail, s'assit devant son bureau, prit un cahier de papier et écrivit.

Ayant jeté un rapide coup d'œil vers celui qui ne le perdait pas de vue, Gay plia sa lettre et fit mine de chercher une enveloppe qu'il ne trouva pas.

—Ah! dans ce tiroir, murmura-t-il.

Alors, avant que le commissaire eût pu se rendre compte de son mouvement, il appuyait un revolver sur sa tempe, tirait, et tombait raide sur le parquet.

Au bruit de la détonation, Annette se précipitait la première, et ses cris d'épouvante faisaient accourir Irène et la duchesse douairière.

Les deux pauvres créatures se jetèrent sur le corps du jeune duc.

—Mon enfant bien aimé! mon fils!

—Mère, mère, gémit Irène dans un spasme douloureux, il s'est tué!.... Mon Gay, mon cher mari s'est tué!

Et la malheureuse serrait convulsivement le revolver qu'elle venait de ramasser.

Léger, lui aussi, était accouru. Il n'eut que le temps d'arracher l'arme des mains de la jeune femme qui, succombant sous le poids de son immense douleur, s'écroula sur le corps de celui qu'elle voulait suivre dans la mort.

Les agents et le commissaire de police étaient comme médusés.

Quant à la douairière, muette, glacée, accroupie auprès de son fils, elle semblait pétrifiée dans son désespoir.

Annette et Léger avaient transporté Irène dans sa chambre.

Le commissaire doucement fit lever la pauvre mère et l'assit dans un fauteuil où elle resta immobile.

Puis, il se baissa vers le suicidé et, ayant appuyé durant quelques secondes l'oreille sur la poitrine de Gay, un geste découragé qui ne présageait rien de bon pour le malheureux lui échappa:

Il fit signe à l'un de ses agents d'approcher.

—Allez vite chercher un docteur, quoiqu'il me semble, hélas! que tout soit bien fini.

XIII

EN COUR D'ASSISES

Pendant quatre années consécutives, presque, Irène et Gay avaient joui d'un bonheur sans mélange, dans ce joli appartement du boulevard de Courcelles, où nous venons d'assister à un si terrible drame.

La félicité des deux jeunes gens s'était encore accrue par la venue de leur adorable petite fille; et, dépeindre les tendresses accumulées autour du berceau de cette enfant est chose impossible.

Gay et Irène s'étaient aimés encore davantage, avec ce chérubin entre eux; et, dans les baisers qu'ils mettaient sur les joues satinées de la chère mignonne, leurs deux amours se confondaient.

La duchesse douairière avait oublié, elle, ses douleurs passées en contemplant le délicieux petit ange envoyé par Dieu à son fils.

Elle restait souvent pendant des heures en extase devant Jeanne qui, comme si elle eût voulu éviter tout souci aux siens, s'était élevée à plaisir, sans aucune des maladies inhérentes à la première enfance.

Quant à Annette, elle retrouvait dans le bébé confié à ses soins son Irène de jadis, et mêlait dans son cœur la mère et la fille. Elle ne tarissait pas d'éloges sur les gentillesses de l'une et de l'autre, lorsque dans la cuisine elle causait avec Joseph Léger.

Celui-ci l'écoutait avec un sourire grave et approbateur, mais son affection pour l'héritière des ducs de Belmont, tout aussi vive et sincère que celle de la nourrice, était moins expansive:

Depuis le jour de la naissance de l'enfant, jamais il ne s'était permis de l'appeler autrement que "Mlle Jeanne," et dans l'inaltérable respect que ce modèle des serviteurs portait à la fille de ses maîtres, il désapprouvait les noms variés et plutôt familiers que la brave Annette lui donnait.

Il avait même essayé de la reprendre à ce sujet; mais il avait été si mal reçu et si peu compris, qu'il ne s'était plus risqué à de nouvelles tentatives, se contentant de protester par sa mine et